

Calendrier des messes

Dimanche 2 juin 2019

7^e dimanche de Pâques

- 9 h 30 : messe à HOMBLIÈRES
- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi (Profession de foi)*

Dimanche 9 juin 2019

PENTECÔTE

- 9 h 30 : messe à GAUCHY
- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*
*Baptême de Sacha BURCKENSTOCK SEBAOUN,
Nathanaël SUEUR et Slovena THEVENARD*

Dimanche 16 juin 2019

SAINTE TRINITÉ

- 11 h 00 : messe à HOMBLIÈRES (*Profession de foi*)
- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*
Marguerite LELONG ; Sabine et la famille BRAILLON ;
famille KULA et Francis VAILLANT ; Fernando PINHEIRO
Baptême de Gauthier LEVERT

Dimanche 23 juin 2019

CORPS ET SANG DU CHRIST

- 9 h 30 : messe à GRUGIES
- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*
Baptême de Angela DESIRAT et Noé FOULON

Dimanche 30 juin 2019

13^e dimanche du temps ordinaire

- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*

MESSE DES FAMILLES – rendez-vous à 10 h 30

Baptême de Adalyn QUENNESSON



Dimanche 7 juillet 2019

14^e dimanche du temps ordinaire

- 9 h 30 : messe à HOMBLIÈRES (*Sainte Hunégonde*)
- 11 h 00 : messe à *Saint Éloi*
*Baptême de Aurélia BOUDOUX, Eva DEGREMONT,
Esteban FAUSTINO, Alexie ANTOINE et Joséphine STÉRIN*



Si vous souhaitez que vos intentions de messe apparaissent ici, merci de les déposer à la *Maison paroissiale* avant le **vendredi 5 juillet 2019**.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

• Pour le **Baptême** des petits enfants (âgés de moins de 2 ans), prenez contact avec la paroisse **au moins 2 mois** avant la date que vous envisagez.

• Vous souhaitez célébrer votre **mariage** à l'église : présentez-vous à une permanence **un an au moins à l'avance**. Ne retenez jamais la date (pour la salle ou autre) sans vous assurer que c'est possible pour le célébrant.

HORAIRE DES MESSSES EN SEMAINE

Tous les jours à 9 heures
à la sacristie de *Saint Éloi*
(sauf lundi
et absence du prêtre).



Confessions

Tous les jours en semaine,
après la messe de 9 heures
ou sur rendez-vous.



PERMANENCES
à la *Maison paroissiale* :
mardi, de 17 h à 18 h 30 ;
vendredi, de 17 h à 18 h 30 ;
samedi, de 10 h à 11 h 30.

Paroisse

Saint-Quentin Vallée d'Isle

73, rue de la Raffinerie
02100 SAINT-QUENTIN

☎ 03 23 68 33 89

✉ paroisse.sqvi@orange.fr

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter
sur la voie publique

Flash code
web



Le Petit Orfèvre



Journal de la paroisse *Saint-Quentin Vallée d'Isle*

SAINTE-QUENTIN : Faubourg d'Isle & quartier de Neuville ;
GAUCHY, GRUGIES, HARLY, HOMBLIÈRES, MARCY,
MESNIL SAINT-LAURENT, NEUVILLE SAINT-AMAND



7^e année • n° 76

JUIN 2019

Dans le souffle de l'Esprit

Au terme du temps pascal, nous célébrons la Pentecôte, le don de l'Esprit Saint fait aux Apôtres et en quelque sorte la "naissance" de l'Église. Cette fête devrait être comme une "seconde naissance" pour nous, un rappel de notre Baptême et, plus encore, de notre Confirmation...

En ce temps de troubles pour l'Église mais aussi dans notre monde, ce "souffle" qui nous est donné vient aussi nous renouveler, nous invite à raviver sans cesse notre foi et notre espérance. Plus que jamais sans doute, nous avons besoin de rechercher et de trouver sans cesse un nouveau dynamisme pour demeurer les témoins de Jésus ressuscité. Que le souffle de l'Esprit guide et oriente notre marche, notre cheminement vers Celui qui nous appelle à vivre de sa Vie même, qui nous invite au Bonheur, quand bien même il nous arrive d'en douter.

En cette période de l'année, de multiples festivités nous sont encore proposées. À l'occasion de la "Messe des familles" du dimanche 30 juin, nous sommes invités à partager un repas ensemble, dans la simplicité. Que cette rencontre soit aussi placée sous le signe de cet Esprit qui nous est donné et qui ne cesse d'affermir notre courage et notre foi. À très bientôt, donc, dans la joie et l'amitié partagée !

Étienne KERJEAN
Curé de la paroisse

Les mots pour le dire...

Pentecôte et Confirmation

Dans l'Église catholique, la Confirmation est l'un des sept sacrements. Elle fait partie des sacrements de « l'initiation chrétienne », comme le Baptême et l'Eucharistie. En les recevant, la personne entre dans la grande famille des chrétiens.

À la Pentecôte, les apôtres ont reçu le souffle de l'Esprit (Actes 2, 1-13).



Le sacrement de la Confirmation trouve sa source dans l'événement de la Pentecôte, il est souvent célébré le jour de cette fête.

Dans notre diocèse, pour les adultes, le sacrement de Confirmation est proposé à la Pentecôte de l'année suivant le Baptême. On peut se préparer à n'importe quel âge, même en ayant reçu le Baptême dans l'enfance.

La Confirmation est le sacrement qui donne au baptisé la force de l'Esprit et ainsi de porter au monde le témoignage du Christ ressuscité. Cette année, le lundi 10 juin, à LIESSE, lors du Pèlerinage diocésain, 45 adultes seront confirmés.

Geneviève WLODARCZYK

Les comptes de l'année 2018

Le Conseil pour les Affaires économiques* de la paroisse qui se réunit quatre fois par an, doit rendre compte, chaque année, de sa gestion à la communauté paroissiale (Code de droit canonique : canon 1287, § 2). La gestion de quoi ? – La bonne utilisation de tous les dons que vous faites à la paroisse ou qu'elle reçoit de toutes les personnes qui veulent que l'Église ait les moyens de continuer à annoncer la « Bonne Nouvelle » et accompagner ceux qui découvrent l'immense Amour de Jésus qui n'a pas hésité à donner sa vie pour chacun d'entre nous.

L'Église ne perçoit aucune subvention et ne vit que de ce qui lui est donné. Il est donc important que vous connaissiez les résultats des efforts fournis et des efforts qui restent à accomplir.

Par rapport à l'année 2017, si on note une petite augmentation des recettes, on remarque la poursuite de la **diminution** du montant des **quêtes dominicales** alors qu'elles sont offrandes faites à Dieu chaque dimanche. La légère progression des recettes provient essentiellement de l'augmentation des offrandes recueillies lors d'événements dont le nombre varie de manière irrégulière. Le **montant des recettes**, hors amortissements des subventions, est de **54 743 €**.

Rappelons à cette occasion que le montant de la construction et de la rénovation (rez-de-chaussée de la partie ancienne) de la *Maison paroissiale* a coûté 320 000 € financés par une subvention du diocèse de 200 000 € (dont 80 000 € provenant d'un don), 10 000 € d'autofinancement de la paroisse et 110 000 € d'une avance du diocèse remboursable sur les fonds à recevoir sur la vente de la chapelle *Sainte Thérèse* qui n'a trouvé à ce jour aucun acquéreur.

Un nouveau don ayant permis de solder l'intégralité de l'avance diocésaine a redonné à la paroisse des capacités de financement qui lui ont permis d'engager dès 2017 le **plan de rénovation des deux étages** de la partie "logement" de cette *Maison*, **estimé à 83 000 €**.

Comme il a été annoncé l'année dernière, les fenêtres et volets ont été changés et cette première tranche de travaux d'un montant de 15 721 € a été financée par les fonds propres paroissiaux. La réhabilitation de la salle de bain et de la cuisine en très mauvais état constitue des travaux indispensables dans la rénovation de la partie "logement" de ce bâtiment. Pour des raisons de salubrité et de sécurité, le Conseil paroissial pour les affaires économiques a décidé, le 23 avril 2019, d'engager dès que possible, la refecton de l'installation électrique des deux étages et la rénovation totale de la salle de bain pour un montant de 16 432 €. Ces travaux seront à nouveau imputés sur les fonds propres de la paroisse.

Les capacités financières de la paroisse étant cependant limitées, la **rénovation complète des étages ne pourra se réaliser sans une contribution importante de donateurs** qui peuvent dès maintenant libeller leurs dons : « Association diocésaine – travaux paroisse SQV1 » et les déposer ou les adresser à la *Maison paroissiale*, 73 rue de la Raffinerie, 02100 SAINT-QUENTIN. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Par ailleurs, il convient de signaler que les résultats de la collecte du **Denier de l'Église** sont à nouveau **en baisse** pour notre paroisse: 28 885 € contre 29 560 € en 2017, 113 dona-

teurs contre 117 l'année précédente. Le Denier constitue notre cotisation à l'Association diocésaine qui en est l'unique bénéficiaire et comme cela ne suffit pas au niveau diocésain pour assurer le bon fonctionnement de l'Église, chaque paroisse se voit prélevée une part de ses recettes annuelles au titre de la solidarité inter paroissiale.

Poursuivons nos efforts et n'hésitons pas à parler autour de nous des besoins de notre paroisse. L'Église se construit chaque jour grâce à vous tous. Merci de lui apporter votre concours financier selon vos capacités contributives.

Bernadette BLEUISE, trésorière

Jean-Marie DELACROIX, secrétaire

du Conseil Paroissial pour les Affaires économiques

* Présidé par le curé, le Conseil pour les affaires économiques, composé de neuf paroissiens, tous bénévoles, tient les comptes de la paroisse, donne son avis sur la gestion des biens paroissiaux, vérifie l'usage qui est fait des ressources de la paroisse et se préoccupe de leur rentrée régulière dans une perspective ouverte aux besoins pastoraux de la paroisse et aussi de toute l'Église, diocésaine et universelle.

RECETTES	2015	2016	2017	2018
Quêtes dominicales	18 427	18 560	16 741	16 629
Offrandes**	12 451	11 808	11 418	13 135
Casuel**	21 053	19 670	20 553	20 990
Dons	420	405	390	425
Quêtes chauffage	1 140	765	345	242
Amortissements subventions	613	11 638	11 343	11 274
Cotisations catéchisme	1 375	799	1 179	743
Autres recettes	2 960	3 969	3 216	2 579
TOTAL DES RECETTES	58 439	67 614	65 185	66 017

DÉPENSES	2015	2016	2017	2018
Charges sur immeubles	2 860	5 748	5 419	5 262
Eau, gaz, électricité	7 912	8 093	8 363	7 409
Salaires et charges sociales	8 414	8 525	9 008	7 844
Indemnités déplacements	419	257	172	132
Cotisations diocésaines	15 952	15 871	16 030	15 811
Cotisations zone pastorale	7 356	7 632	5 196	5 100
Téléphone, affranchissements	860	718	771	706
Fournitures de culte	1 331	1 257	1 399	446
Achat catéchisme	1 056	896	1 143	537
Frais bureau et divers	2 185	2 509	3 630	2 872
Amortissements des immobilisations	8 554	25 197	23 690	23 520
TOTAL DES DÉPENSES	56 899	76 703	74 821	69 639
RÉSULTAT				
Excédent (+) ou Déficit (-)	1 540	- 9 089	- 9 636	- 3 622
Résultat hors amortissements	12 255	4 470	2 711	8 624

** Les « offrandes » sont les quêtes réalisées lors des baptêmes, mariages et funérailles. Le « casuel » est la participation remise par la famille aux mêmes occasions.

Saint Médard

Le 8 de ce mois, nous allons célébrer saint Médard. Saint Médard est un saint « local » puisqu'il naît vers 456 à SALENCY, petite localité du canton de NOYON. Dès sa tendre enfance, il manifeste une grande compassion pour les plus démunis. On raconte ainsi qu'il donna un jour ses habits neufs à un mendiant aveugle presque nu et que lorsqu'on lui demanda ce qu'il avait fait de ses habits, il répondit qu'il avait été touché par la misère de ce pauvre homme et n'avait pu s'empêcher de lui donner ses habits. En 530 saint Rémi le sacre évêque de VERMAND, mais son siège épiscopal est détruit par les barbares, Médard le transfère alors à NOYON. Il meurt le 8 juin 560 et est inhumé à CROUY (près de SOISSONS), là où est fondée plus tard l'abbaye qui porte son nom.

Patron des cultivateurs, il est aussi invoqué contre les maux de dents (!). Mais saint Médard est surtout connu grâce aux dictons populaires. Certains très usités, d'autres moins, on en dénombre plus d'une vingtaine :

- « *Quand saint Médard ouvre les yeux, écoute voir s'il pleut.* »
- « *Pluie de Saint-Médard, tarit le vin et coupe le lard.* »
- « *S'il pleut à la Visitation, pluie de Saint-Médard continuation.* »

Et tant d'autres...

Mais citons le plus connu : « *S'il pleut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard, à moins que Saint Barnabé ne lui coupe l'herbe sous le pied.* »

Il faut préciser qu'avant l'adoption du calendrier grégorien, la Saint-Médard tombait le 20 juin. Or le 20 juin est la veille du solstice d'été ; on entre alors dans une époque où les perturbations atmosphériques se traduisent par des orages ou des pluies. Ce qui explique les dictons populaires liant Médard à la pluie. En avançant sa fête au 8 juin, on dut ajouter saint Barnabé puis enfin saint Gervais dont la fête tombe à peu près le même jour que la Saint-Médard du temps du calendrier julien, pour retrouver la véracité du dicton, ce qui va donner : « *Si Médard et Barnabé, comme toujours, s'entendaient pour te jouer des tours, tu auras encore saint Gervais, que le beau temps va ramener.* ».

Remarquons enfin ce chiffre 40, si souvent rencontré dans les Écritures (le Déluge, Moïse au Mont Sinaï, Jésus au désert, le Carême...) et repris ici dans un dicton populaire. Faut-il y voir une illustration de nos racines chrétiennes ? **Jean-Louis TROCME**

★ L'église de GRUGIES est dédiée à saint Médard.

Mariages



- **Samedi 6 juillet**, à 15 h 30, à l'église *Saint Éloi* : **Rudy DESMET et Joy DOUCY**

Nous présentons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

- **Samedi 8 juin**, à 15 h 00, à l'église de GRUGIES : **Benjamin CAILLE et Vanessa DOYEN**

- **Samedi 8 juin**, à 16 h 30, à l'église de GAUCHY : **Xavier LANDSHEERE et Séverine CONCHILLO**

- **Samedi 15 juin**, à 16 h 00, à l'église *Saint Éloi* : **Florian DRAN et Astrid BRICOUT**

- **Samedi 22 juin**, à 17 h 00, à l'église *Saint Éloi* : **Bryan BAS et Madison BLAIREAU**

- **Samedi 29 juin**, à 16 h 00, à l'église d'HOMBLIÈRES : **Emeric RAYÉ et Aurore BETHANCOURT**

À noter

- **Mercredi 5 juin**, à 14 heures, à la *Maison paroissiale* : réunion de l'**équipe de conduite pastorale** ("équipe d'animation").
- **Judi 13 juin**, à 19 h 30, à la *Maison paroissiale* : réunion du **Conseil pastoral** de la paroisse.
- **Mardi 25 juin**, à 18 h 30, à la *Maison paroissiale* : réunion du **Conseil pour les Affaires économiques**.